

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE HAUTE TENSION H1 H1V H2 H2V HC HE

OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir l'Habilitation électrique Haute tension

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Appliquer les règles de sécurité (norme NFC18-510) à observer lors des travaux sur des équipements et/ou matériels alimentés par une source électrique en haute tension HTA
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.
- Réactualiser les habilitations en fonction de l'évolution du poste et des tâches associées

DUREE : 1 jour (7 heures)

DATES : A définir

HORAIRES : A définir

LIEU : sur site

EFFECTIF

1 à 8 personnes

COUT (non assujetti à la TVA)

Nous consulter

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Cours théoriques sur vidéo projecteur ;
- Vidéos ;
- Interactivité permanente entre le formateur et les stagiaires ;
- Alternance entre apports théoriques et mises en situations pratiques.

PUBLIC CONCERNE :

Tout électricien qualifié chargé d'assurer des travaux, des consignations en HTA et des vérifications ou essais sur des équipements en HTA.

PRE-REQUIS :

- Être qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation. Habilitation B1 ou BC en cours de validité requise. (moins de 6 mois).
- Être titulaire d'un titre d'habilitation similaire ou supérieur en limite de validité (à présenter au formateur en début de stage).

RECYCLAGE :

Recyclage tous les 3 ans (préconisation INRS).

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



MATERIEL :

- Ordinateur et vidéo projecteur,
- Vidéos,
- Armoire électrique
- Livret de fin de stage.

ENCADREMENT :

- La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience des formations dans ces domaines.

EVALUATION :

- Contrôle des connaissances à l'issue de la formation par un QCM, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant,
- Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation.

VALIDATION :

Une attestation de formation, un avis après évaluation, et un titre d'habilitation correspondant sont délivrés à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation, ayant participé aux exercices pratiques et théoriques et faisant l'objet d'une évaluation favorable.

LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

L'article R4544-10 du Code du Travail : précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3.

L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué ».

Décret n° 88-1056 du 14/11/1988 : Art. 48 1 L'employeur ne peut confier les travaux ou opérations sur des installations électriques ou à proximité de conducteurs nus ou sous tension, qu'à des personnes qualifiées pour les effectuer et possédant une connaissance des règles de sécurité en matière électrique adaptée aux travaux ou opérations à effectuer.

Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

PROGRAMME :

Rappels sur le risque électrique

- Évaluation des risques et incidence sur le comportement
- Contacts direct, indirect, court-circuit
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Personnes intervenant, niveaux d'habilitation, zones d'environnement
- Documents et procédures d'instructions associées
- Utilité des plans et des schémas...

Technique appliquée

- Les fonctions de l'appareillage, dispositifs de coupure, de séparation
- Repérage des circuits et conducteurs
- Verrouillage, manœuvre, condamnation
- Matériel et équipement de sécurité
- Choix des outils électriques portatifs à main

Opérations en haute tension

- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Opérations sur ou à proximité de canalisations électriques
- Procédure de consignation haute tension
- Lecture de schémas électriques en haute tension

Premiers secours

- Effets du courant sur le corps humain
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Incendie dans une installation électrique

Travaux pratiques

- ✓ Installation HT / BT
- ✓ Armoires et installations électriques
- ✓ Matérialisation de la notion de voisinage
- ✓ Revue des dangers inhérents à l'installation
- ✓ Réalisation de consignation
- ✓ Application des procédures de travail Contrôle des connaissances Théorique et pratique suivant la NFC 18-510.

EVALUATIONS : Tests théoriques et pratiques

Bilan de fin de formation

Mis à jour le 08 février 2024